

Plan de formation
relatif à l'ordonnance sur la
formation professionnelle initiale

Dessinatrice CFC
Dessinateur CFC

dans le champ professionnel
Planification du territoire et de la construction

Orientation

Architecture
Génie civil
Architecture d'intérieur
Architecture paysagère
Planification du territoire

Partie A Compétences opérationnelles.....	3
Remarques préliminaires.....	3
Définition	3
Principes	3
Compétence professionnelle	4
Taxonomie des objectifs évaluateurs (niveaux de compétence pour tous les lieux de formation) ..	4
1 Compétences professionnelles.....	7
2 Compétences méthodologiques	32
3 Compétences sociales et personnelles	33
Partie B Tableau des leçons	34
Partie C Cours interentreprises	35
Partie D Procédures de qualification.....	37
Autorisation et entrée en vigueur	39
Annexe.....	40

Remarques:

Dans le cadre du traitement de ce document, le chapitre «Compétences professionnelles» fait appel aux abréviations ci-dessous pour l'affectation des différents objectifs aux différentes orientations.

Texte_ <i>T</i>	Objectifs évaluateurs s'appliquant à toutes les orientations
Texte_ <i>G</i>	Objectifs évaluateurs s'appliquant à l'architecture et au génie civil
Texte_ <i>K</i>	Objectifs évaluateurs s'appliquant à l'architecture d'intérieur, à l'architecture paysagère et à la planification du territoire
Texte_ <i>a</i>	Objectifs évaluateurs Architecture
Texte_ <i>c</i>	Objectifs évaluateurs Génie civil
Texte_ <i>i</i>	Objectifs évaluateurs Architecture d'intérieur
Texte_ <i>p</i>	Objectifs évaluateurs Architecture paysagère
Texte_ <i>t</i>	Objectifs évaluateurs Planification du territoire

Les objectifs évaluateurs représentés en gras peuvent être enseignés à l'école professionnelle pour toutes les orientations dès la première année de formation.

Partie A

Compétences opérationnelles

Dessinatrice CFC / Dessinateur CFC dans le champ professionnel Planification du territoire et de la construction Orientation Planification du territoire

Remarques préliminaires

Définition

Le champ professionnel planification du territoire et de la construction du cursus Dessinatrice CFC / Dessinateur CFC comporte les orientations ci-après:

- a. Les dessinateurs de l'orientation **Architecture** sont chargés d'élaborer des plans de projets et d'exécutions de constructions en élévation et leurs annexes destinées à des utilisations les plus diverses et utilisent pour ce faire différentes techniques de dessin et de présentation;
- b. Les dessinateurs de l'orientation **Génie civil** se voient confier des tâches dans le domaine d'ouvrages de génie civil (construction en béton armé, construction métallique, construction en bois) et des infrastructures (construction routière, génie hydraulique, techniques de protection de l'environnement, alimentation, assainissement et évacuation);
- c. Les dessinateurs de l'orientation **Architecture d'intérieur** sont chargés de projets d'extension et de transformation. Ils traitent les commandes du point de vue constructif et formel jusqu'à rendre le projet prêt à l'exécution;
- d. Les dessinateurs de l'orientation **Architecture paysagère** sont chargés de constructions et d'aménagements dans les zones non bâties ainsi que de tâches relevant du domaine de la planification et de l'aménagement des paysages.
- e. Les dessinateurs de l'orientation **Planification du territoire** s'occupent de tâches du domaine de la planification d'urbanisme, de la circulation, des paysages et de l'environnement.

Principes

La formation professionnelle initiale des dessinateurs CFC dans le champ professionnel de la planification du territoire et de la construction vise à enseigner et à faire acquérir des connaissances, capacités, savoir-faire ainsi que des attitudes (dans le sens cognitif et comportemental dans le domaine intellectuel, personnel, méthodique, écologique et social) étendus. L'objectif en est que les futurs professionnels acquièrent autant des compétences professionnelles que des compétences méthodologiques et sociales/personnelles.

Une attention toute particulière doit être accordée à la coopération des lieux de formation et de la mise en réseau des différentes matières enseignées. Des conseils détaillés méthodologiques-didactiques et pédagogiques se trouvent dans les annexes correspondantes.

Le développement des compétences opérationnelles via la formation en entreprise, interentreprises et en école professionnelle consiste de manière générale en l'analyse de tâches et problèmes posés, de l'élaboration de solutions, la visualisation des données et la communication des contenus acquis. Il convient, en cours de formation, de rappeler et de faire acquérir constamment ces principes d'apprentissage et d'action comme séquence opératoire.

Compétence professionnelle

La **compétence professionnelle** du dessinateur CFC dans le champ professionnel de la planification du territoire et de la construction se concrétise sur les trois niveaux suivants:

Les **objectifs généraux** établissent le cadre général, délimitent les matières qui font partie de la formation et justifient le choix des contenus enseignés. Ils s'appliquent à tous les lieux de formation.

Les **objectifs particuliers** partent de certaines situations professionnelles qui relèvent de la thématique d'un objectif général et décrivent des comportements attendus, une attitude ou une position que les apprentis doivent adopter dans une situation déterminée. Ils s'appliquent à tous les lieux de formation.

Les **objectifs évaluateurs** concrétisent les objectifs particuliers et décrivent un comportement observable. Ils dépendent respectivement des lieux de formation respectifs.

Taxonomie des objectifs évaluateurs (niveaux de compétence pour tous les lieux de formation)

Afin d'identifier le niveau d'exigence des objectifs de formation pour les enseignants, les objectifs évaluateurs sont répartis en différents niveaux de compétence (Niveaux C). Leur signification est la suivante:

C1 (Connaissance):

L'apprenti restitue de mémoire les connaissances apprises qui peuvent s'appliquer dans des situations similaires.

Exemple: L'apprenti nomme cinq principaux matériaux de construction pour une partie d'ouvrage ou d'aménagement.

C2 (Compréhension):

La personne en formation comprend des faits et situations et sait les restituer oralement ou par écrit en ses propres termes.

Exemple: L'apprenti explique pourquoi les matériaux nommés conviennent aux éléments d'ouvrage ou d'aménagement cités.

C3 (Application):

L'apprenti transpose les connaissances acquises dans une situation pratique.

Exemple: L'apprenti utilise, pour des exigences et sollicitations données, le matériau prescrit pour l'ouvrage ou l'aménagement.

C4 (Analyse):

L'apprenti est capable de décomposer des situations en éléments, de déterminer les critères correspondants, de reconnaître le rapport entre ces éléments et d'en déduire des caractéristiques structurelles.

Exemple: L'apprenti reconnaît, dans une construction donnée, pour un élément d'ouvrage ou d'aménagement, les causes de défauts de construction potentiels et peut les décrire avec ses propres termes.

C5 (Synthèse):

L'apprenti réorganise différents éléments du savoir pour créer un nouvel ensemble et conçoit des constructions pour des éléments d'ouvrage ou d'aménagement.

Exemple: L'apprenti conçoit des constructions dans le respect des règles de l'art du bâtiment et de l'état de la technique.

C6 (Évaluation):

L'apprenti est capable d'évaluer des faits et des phénomènes constructifs en fonction de critères déterminés.

Exemple: L'apprenti est capable d'évaluer de façon autonome des constructions pour des éléments d'ouvrage et d'aménagement et d'argumenter de manière compréhensible. Il tiendra compte pour ce faire de critères techniques, écologiques et économiques.

Sommaire Compétences opérationnelles

1	Compétences professionnelles	7
1.1	Notions élémentaires en mathématiques et sciences naturelles	7
1.1.1	Mathématiques et calcul professionnel.....	7
1.1.2	Bases scientifiques.....	9
1.1.3	Ecologie, écologie et biologie dans le domaine de la construction.....	9
1.2	Planification	11
1.2.1	Construction	11
1.2.2	Matériaux de construction	12
1.2.3	Culture de la construction.....	13
1.2.4	Infrastructure	14
1.2.5	Aménagement du territoire	15
1.2.6	Botanique (connaissances des plantes, utilisation des plantes, techniques de végétalisation)	16
1.2.7	Relevé et mensuration topographique	17
1.2.8	Normes; droit de la construction, de la planification et de l'environnement.....	18
1.2.9	Sécurité au travail, protection de la santé.....	19
1.2.10	Administration générale, gestion d'ouvrage	19
1.2.11	Informatique	20
1.3	Visualisation.....	22
1.3.1	Dessin de plans.....	22
1.3.2	Lecture de plans.....	23
1.3.3	Dessins à main levée, esquisses techniques et croquis	24
1.3.4	Dessins perspectifs et projectifs	25
1.3.5	Création et composition.....	26
1.3.6	Maquette	26
1.3.7	Dessin assisté par ordinateur (DAO)	27
1.3.8	Présentation et documentation	28
1.4	Unités d'approfondissement.....	29
1.4.3	Composition (<i>et création</i>)	29
1.4.4	Architecture paysagère.....	30
1.4.7	Urbanisme (utilisation des sols, urbanisation et circulation).....	30
2	Compétences méthodologiques	32
3	Compétences sociales et personnelles	33

1 Compétences professionnelles

1.1 Notions élémentaires en mathématiques et sciences naturelles

Objectif général: La connaissance et l'application des règles et relations mathématiques et scientifiques sont importantes pour la résolution, dans les règles de l'art, de tâches et problèmes de la pratique professionnelle.

Les apprentis en planification du territoire et de la construction connaissent par conséquent les notions mathématiques et scientifiques de base tout comme les phénomènes correspondants spécifiques à la profession. Ils savent appliquer ces connaissances à bon escient, dans les règles de l'art et les mettre en relation dans leur champ d'activité.

1.1.1 Mathématiques et calcul professionnel

Objectif particulier: Les apprentis ont conscience de l'importance de l'exactitude des calculs. Ils appliquent de manière autonome et ciblée les règles de l'algèbre, de la planimétrie, de la trigonométrie, de la stéréométrie et du calcul et évaluent la plausibilité des résultats.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.1.1.1	Je résous à l'aide des quatre opérations de base des calculs dans mon champ professionnel. (C3)_T	Je résous à l'aide des quatre opérations de base d'algèbre et des puissances des équations avec une inconnue. (C3)_T	
1.1.1.2		Je permute des formules mathématiques avec ou sans parenthèses. (C3)_T	
1.1.1.3		J'applique les notions et valeurs géométriques de base telles que ligne, angle, cercle, triangle et transversale triangulaire. (C3)_T	
1.1.1.4		Je construis des lieux géométriques pour des triangles et des cercles. (C3)_T	
1.1.1.5	Je sais me servir d'une calculatrice scientifique pour des fonctions spécifiques à la profession. (C3)_T	Je sais me servir d'une calculatrice scientifique pour des fonctions spécifiques à la profession. (C3)_T	
1.1.1.6	Je calcule des surfaces simples et composées. (C3)_T	Je calcule les surfaces de triangles, rectangles, polygones, cercles et segments de cercles. (C3)_T	
1.1.1.7	Je calcule les surfaces, volumes et masses pour des problèmes typiques à la profession. (C3)_T	Je calcule les surfaces, volumes et masses des corps ci-après: parallélépipèdes, prismes, pyramides, cylindres, cônes et sphères. (C3)_T	

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.1.1.8	Je calcule des inclinaisons et différences de hauteur. (C3)_T	Je calcule des inclinaisons et différences de hauteur. (C3)_T	
1.1.1.9	J'effectue des calculs appliqués de pourcentages, intérêts, coûts et proportions. (C3)_T	J'effectue des calculs de pourcentages, intérêts, coûts et proportions. (C3)_T	
1.1.1.10	Je résous des problèmes professionnels à l'aide de théorèmes géométriques. (C3)_T	J'explique les rapports du triangle rectangle et du triangle quelconque (Pythagore, côté de l'angle droit et hauteur, formule de Héron et théorème de Thalès). (C2)_T	
1.1.1.11	J'applique les fonctions trigonométriques à la pratique. (C3)_T	J'explique les fonctions trigonométriques sur le triangle rectangle. (C2)_T	
1.1.1.12		J'applique les fonctions trigonométriques aux triangles rectangles. (C3)_T	
1.1.1.16		Je résous des problèmes pratiques. (C3)_T	

2. **Compétences méthodologiques**

- 2.1 Techniques de travail
- 2.2 Méthodes de résolution de problèmes
- 2.5 Approche et action axées sur la qualité

3. **Compétence sociale et personnelle**

- 3.1 Autonomie et responsabilité

1.1.2 Bases scientifiques

Objectif particulier: Les apprentis ont conscience de l'importance des bases scientifiques pour résoudre des problèmes de construction. Ils sont par conséquent prêts à apprendre les principales bases et règles scientifiques relatives à la profession et à les appliquer à bon escient.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.1.2.1	J'applique des grandeurs de base et leurs unités selon le système SI. (C3)_T	J'applique des grandeurs de base (longueur, masse, temps, température, etc.) et leurs unités selon le système SI. (C3)_T	

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.2 Méthodes de résolution de problèmes
- 2.5 Approche et action axées sur la qualité

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie

1.1.3 Ecologie, écologie et biologie dans le domaine de la construction

Objectif particulier: Les apprentis ont conscience de l'importance d'écosystèmes intacts et reconnaissent les influences d'objets de construction sur l'environnement. Lors de l'élaboration de projets de solutions pour des constructions, ils intègrent les principaux aspects de l'écologie.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.1.3.1	Je décris la notion «écosystèmes» par une paraphrase et je démontre l'importance des écosystèmes à l'aide d'exemples. (C2)_K_c	Je décris la notion «écosystèmes» et je démontre l'importance des écosystèmes à l'aide d'exemples. (C2)_T	
1.1.3.2	J'explique les principaux effets de matériaux de construction sur l'être humain et l'environnement (durabilité). (C2)_T	J'explique les principaux effets de matériaux de construction sur l'être humain et l'environnement (durabilité). (C2)_T	

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.1.3.3	Je décris des mesures relatives à la profession pour limiter la pollution. (C2)_T	Je décris des mesures relatives à la profession pour limiter la pollution. (C2)_T	
1.1.3.4	Je décris les processus de la pollution et plus particulièrement les effets d'objets de construction et d'infrastructures sur le cadre de vie. (C2)_t	J'explique les processus de la pollution et plus particulièrement les effets d'objets de construction et d'infrastructures sur le cadre de vie. (C2)_K	
1.1.3.5	J'explique les notions et objectifs essentiels de l'écologie et de la biologie dans le domaine de la construction à l'aide d'exemples. (C2)_T	J'explique les notions et objectifs essentiels de l'écologie et de la biologie dans le domaine de la construction à l'aide d'exemples. (C2)_T	
1.1.3.6	Je nomme des mesures d'élimination respectueuses de l'environnement. (C1)_T	Je nomme et décris des mesures d'élimination respectueuses de l'environnement. (C2)_T	
1.1.3.11	Je démontre les relations entre la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire. (C3)_t	Je démontre les relations entre la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire. (C3)_t	Je démontre les relations entre la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire. (C3)_t

2. **Compétences méthodologiques**

- 2.1 Techniques de travail
- 2.2 Méthodes de résolution de problèmes

3. **Compétences sociales et personnelles**

- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie
- 3.3 Capacité à communiquer

1.2 Planification

Objectif général: Le champ professionnel de la planification du territoire et de la construction requiert impérativement des connaissances particulières afin de remplir des exigences spécifiques et résoudre des tâches et problèmes correspondants. Les apprentis dans le domaine de la planification du territoire et de la construction doivent donc acquérir ces connaissances particulières correspondant à leur champ professionnel. Ils s'en servent pour traiter, sûrement et selon les règles de l'art, dans leur pratique professionnelle des projets impliquant plusieurs thèmes et métiers et posent ainsi la base requise pour un travail professionnel compétent, la formation continue personnelle et l'apprentissage tout au long de la vie.

1.2.1 Construction

Objectif particulier: Les apprentis ont conscience de l'importance des rapports et processus techniques dans la construction et la planification et appliquent les principes constructifs des éléments et systèmes de construction usuels de façon autonome.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.2.1.1	Je décris des éléments de construction et d'installation spécifiques à la profession avec les termes de la profession et je nomme les expressions techniques appropriées. (C2)_T	Je décris des éléments de construction et d'installation spécifiques à la profession avec les termes de la profession et j'emploie les expressions techniques appropriées. (C2)_T	
1.2.1.2	J'explique des constructions essentielles à l'aide de croquis. (C2)_T	J'explique des constructions essentielles à l'aide de croquis. (C2)_T	
1.2.1.3	J'explique des processus de construction dans leurs grandes lignes et je prends les interdépendances et relations en compte pour l'exécution. (C3)_T	J'explique le processus et l'interdépendance de travaux constructifs. (C2)_T	
1.2.1.4	Je nomme les partenaires de planification et de construction participant au projet et j'en décris le champ d'intervention et les dépendances. (C2)_T	J'explique et je différencie les tâches des partenaires participant aux processus de planification et de construction. (C2)_T	
1.2.1.6	J'analyse mes propres esquisses de solutions constructives par rapport au respect des règles de la technique de la construction. (C4)_T		

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.2 Méthodes de résolution de problèmes

- 2.3 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- 2.5 Approche et action axées sur la qualité
- 2.6 Technologies d'information et de communication

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie
- 3.5 Aptitude au travail en équipe
- 3.6 Résistance au stress

1.2.2 Matériaux de construction

Objectif particulier: Les apprentis connaissent les propriétés et applications des matériaux de construction les plus courants. Ils vérifient leur mise en œuvre en fonction des processus physiques et chimiques qui peuvent se produire.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.2.2.1		Je décris les principaux matériaux de construction. (C2)_T	
1.2.2.2	Je vérifie la mise en œuvre de matériaux en termes d'écologie, de biologie et d'économie de la construction lors de transformations et rénovations. (C4)_T		

2. Compétences méthodologiques

- 2.2 Méthodes de résolution de problèmes
- 2.3 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- 2.5 Approche et action axées sur la qualité

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie
- 3.5 Aptitude au travail en équipe

1.2.3 Culture de la construction

Objectif particulier: Les apprentis ont conscience des influences et effets de planifications et de constructions sur l'environnement social et culturel. Ils démontrent le développement historique de l'environnement bâti et s'en servent pour leur travail.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.2.3.1	J'explique les contextes sociaux et culturels de la planification et de la construction. (C2)_T	J'explique les contextes sociaux et culturels de la planification et de la construction à l'aide de l'histoire de la construction. (C2)_T	
1.2.3.2	Je saisis et je documente les aspects sociaux et culturels de mon travail. Je les consigne dans le dossier de formation. (C5)_T	J'explique les principales époques de l'histoire des styles d'architecture. (C2)_a_i_t	Je saisis et je documente les aspects sociaux et culturels de mon travail. (C5)_a_t
1.2.3.3		Je distingue les principaux styles d'architecture. (C4)_a_i_t	
1.2.3.4		Je distingue les principales étapes et époques de styles d'architecture et d'ouvrages de génie civil, jardins et paysages. (C2)_K	Je distingue les principales étapes et époques de styles d'architecture et d'ouvrages de génie civil, jardins et paysages. (C2)_t

2. Compétences méthodologiques

- 2.3 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus
- 2.5 Approche et action axées sur la qualité
- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie
- 3.3 Capacité à communiquer

1.2.4 Infrastructure

Objectif particulier: Les apprentis reconnaissent l'importance, la structure et les fonctions des réseaux d'infrastructure. Ils utilisent les instruments de planification correspondants dans les règles de l'art.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.2.4.1	Je décris les principales fonctions des installations et conduites d'alimentation et d'évacuation les plus courantes. (C2)_T	Je décris les principales fonctions des installations et conduites d'alimentation et d'évacuation les plus courantes. (C2)_T	
1.2.4.2		Je nomme les caractéristiques de construction des ouvrages et installations d'alimentation et d'évacuation. (C1)_t	Je nomme les caractéristiques de construction des ouvrages et installations d'alimentation et d'évacuation et je les applique dans les règles de l'art. (C3)_p_t
1.2.4.6	J'explique les fonctions principales, l'aptitude et les effets des installations de circulation privées et publiques. (C2)_G_p_t	Je nomme les fonctions principales, l'aptitude et les effets des installations de circulation privées et publiques. (C1)_t_c_p	
1.2.4.10		Je calcule et visualise des éléments de projet imposés simples de la construction routière en plan, coupes longitudinales et transversales. (C3)_c_t	Je calcule et visualise des éléments de projet imposés simples de la construction routière en plan, coupes longitudinales et transversales. (C3)_t

2. Compétences méthodologiques

- 2.2 Méthodes de résolution de problèmes

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie

1.2.5 Aménagement du territoire

Objectif particulier: Les apprentis connaissent les affectations des zones urbaines et de la campagne et sont familiarisés avec les principaux instruments de planification de l'aménagement du territoire.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.2.5.1	J'explique les principales affectations à l'intérieur et à l'extérieur d'une zone urbaine. (C2)_T	Je nomme les principales affectations à l'intérieur et à l'extérieur de la zone urbaine. (C1)_T	
1.2.5.2		Je décris le cadre de vie dans ses grandes lignes de bases (types d'urbanisation, architecture, circulation, paysage). (C2)_K	Je décris le cadre de vie avec ses principales affectations à l'intérieur et à l'extérieur de la zone urbaine. (C2)_t
1.2.5.3	J'explique les objectifs et tâches de l'aménagement du territoire en Suisse, son histoire et la répartition des tâches. (C2)_t	J'explique les objectifs et tâches de l'aménagement du territoire en Suisse, son histoire et la répartition des tâches. (C2)_t	
1.2.5.4	J'explique le but et le corollaire juridique du plan d'affectation (plan de zones, règlement de zones et des constructions, plan d'aménagement). (C2)_T	J'explique le but et le corollaire juridique du plan d'affectation (plan de zones, règlement de zones et des constructions, plan d'aménagement). (C2)_K	J'explique le but et le corollaire juridique du plan d'affectation (plan de zones, règlement de zones et des constructions, plan d'aménagement). (C2)_p_t
1.2.5.5	J'explique le but et le corollaire juridique de plans directeurs cantonaux et communaux des différents secteurs. (C2)_K	Je décris le but et le corollaire juridique de plans directeurs cantonaux et communaux des différents secteurs. (C2)_K	J'explique le but et le corollaire juridique de plans directeurs cantonaux et communaux des différents secteurs. (C2)_p_t
1.2.5.6	J'explique les procédures et instruments usuels de planification (plans directeurs, plans d'affectation spéciaux, instruments garantissant la sécurité de la planification, demandes de permis de construire). (C2)_t_p	J'explique les procédures et instruments usuels de planification (plans directeurs, plans d'affectation spéciaux, instruments garantissant la sécurité de la planification, demandes de permis de construire). (C2)_t_p	J'analyse les contenus des instruments de planification pour un territoire à aménager donné. (C4)_t
1.2.5.7	Je décris la structuration de l'aménagement du territoire en différents niveaux de planification (planification au niveau de quartiers, communale, régionale et nationale). (C2)_t_p	Je décris la structuration de l'aménagement du territoire en différents niveaux de planification (planification au niveau de quartiers, communale, régionale et nationale). (C2)_p_t	Je décris la structuration de l'aménagement du territoire en différents niveaux de planification (planification au niveau de quartiers, communale, régionale et nationale). (C2)_p_t
1.2.5.8		Je nomme les objectifs et tâches de la planification paysagère et d'espaces verts. (C1)_p_t	

2. Compétences méthodologiques

- 2.2 Méthodes de résolution de problèmes

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie

1.2.6 Botanique (connaissances des plantes, utilisation des plantes, techniques de végétalisation)

Objectif particulier: Les apprentis connaissent les plantes couramment utilisées dans l'aménagement des espaces libres et des paysages et décrivent leurs propriétés, leurs caractéristiques d'implantation et leur utilisation. Ils appliquent ces connaissances dans leur travail et décrivent les techniques de traitement des sols et de plantation pour la préparation, l'exécution et l'entretien de plantations et végétalisations.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.2.6.3		Je nomme et j'identifie les principales plantes et leurs exigences au lieu de plantation. (C2)_t	Je nomme et j'identifie les principales plantes et leurs exigences au lieu de plantation. (C2)_t

2. Compétences méthodologiques

- 2.4 Techniques d'apprentissage
- 2.6 Technologies d'information et de communication

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie
- 3.3 Capacité à communiquer

1.2.7 Relevé et mensuration topographique

Objectif particulier: Les apprentis sont conscients de l'objectif et des processus des mensurations et des relevés, effectuent entièrement ou en partie des travaux spécifiques à la profession de manière autonome et les représentent de façon compréhensible pour des tiers.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.2.7.1	Pour effectuer des relevés, j'utilise les systèmes et les instruments de mensuration ainsi que les auxiliaires selon les règles de l'art. (C3)_T	Pour effectuer des relevés, j'utilise les systèmes et les instruments de mensuration ainsi que les auxiliaires selon les règles de l'art. (C3)_T	Pour effectuer des relevés, j'utilise les systèmes et les instruments de mensuration ainsi que les auxiliaires selon les règles de l'art. (C3)_K
1.2.7.2		Je décris l'importance de la mensuration cadastrale. (C2)_c_t	
1.2.7.3		J'explique l'arpentage en termes de détermination d'altitude et de topographie dans ses grandes lignes et j'utilise les principaux instruments de mensuration de manière sûre. (C3)_c_t	
1.2.7.4	Je réalise des relevés simples. (C3)_T		
1.2.7.6	Je recense des situations et éléments spatiaux ainsi que des détails d'une construction dans des schémas cotés afin de les exploiter ultérieurement. (C3)_T	Je recense des situations et éléments spatiaux ainsi que des détails d'une construction dans des schémas cotés afin de les exploiter ultérieurement. (C3)_K_c	Je recense des situations et éléments spatiaux ainsi que des détails d'une construction dans des schémas cotés afin de les exploiter ultérieurement. (C3)_T
1.2.7.7	J'effectue des recensements pour les exploiter selon des critères imposés, en particulier des relevés d'affectation, des comptages du trafic, des inventaires des paysages. (C3)_t		J'effectue des recensements pour les exploiter selon des critères imposés, en particulier des relevés d'affectation, des comptages du trafic, des inventaires des paysages. (C3)_t

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.4 Techniques d'apprentissage
- 2.5 Approche et action axées sur la qualité
- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.5 Aptitude au travail en équipe

1.2.8 Normes; droit de la construction, de la planification et de l'environnement

Objectif particulier: Les apprentis sont conscients de l'importance des normes spécifiques à la profession, des règlements et d'autres documents relevant du droit de la planification et sont capables de se les procurer de manière autonome et de les utiliser correctement.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.2.8.1	Dans mon domaine de travail, j'applique correctement les normes, recommandations, règlements et bases légales de la construction. (C3)_T	Je décris le domaine d'application des différents groupes de normes recommandations, règlements et bases légales de la construction. (C2)_T	J'applique les normes, recommandations, règlements et bases légales relevant de la construction et je les mets correctement en pratique dans ma discipline. (C3)_G_p_t
1.2.8.2	Lors l'élaboration du projet, j'applique le droit de l'environnement. (C3)_p_t	Je nomme les domaines les plus importants du droit de la protection de l'environnement: l'air, l'eau, le sol, la forêt, les sites contaminés. (C1)_K	
1.2.8.3		Je démontre à l'aide d'un exemple les différents niveaux de la législation: le droit fédéral, le droit cantonal et l'exécution communale (C2)_t	J'analyse les différents niveaux de la législation: le droit fédéral, le droit cantonal et l'exécution communale. (C4)_t
1.2.8.4	Je décris la loi cantonale sur la construction et la planification à l'aide d'ordonnances exemplaires. (C2)_t_i	Je nomme les différents instruments du droit de la construction, planification et aménagement du territoire au niveau fédéral et cantonal. (C1)_t	Je nomme les différents instruments du droit de la construction, planification et aménagement du territoire au niveau fédéral et cantonal. (C1)_i_t
1.2.8.5		J'expose la Loi sur la protection de l'environnement (LPE) et l'Etude d'impact sur l'environnement (EIE) dans leurs grandes lignes. (C2)_t	
1.2.8.6		J'explique les projets de construction nécessitant un permis de construire et qui se trouvent dans les domaines de la législation visant la restriction de la propriété foncière. (C2)_t	
1.2.8.7	Je décris le déroulement des procédés de contrôle et d'autorisation. (C2)_G_i_t	Je remplis des formulaires de demande de permis de construire pour un exemple simple. (C3)_t	

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie

1.2.9 Sécurité au travail, protection de la santé

Objectif particulier: Les apprentis reconnaissent l'importance et les objectifs de la sécurité au travail et de la protection de la santé. Ils appliquent les mesures de sécurité appropriées à des fins de se protéger eux-mêmes et les tiers lors de l'accomplissement d'activités.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.2.9.1	Je mets les normes et la législation en matière de protection de la santé en pratique dans mon domaine d'activité. (C3)_T	Je nomme les principales normes et mesures en matière de prévention des accidents et pour la protection de la santé. (C1)_T	
1.2.9.2	Je mets les normes et la législation en matière de sécurité au travail en pratique dans mon domaine d'activité. (C3)_T	Je nomme les principales normes et mesures en matière de sécurité au travail. (C1)_T	

2. Compétences méthodologiques

- 2.6 Technologies d'information et de communication

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité

- 3.3 Capacité à communiquer

1.2.10 Administration générale, gestion d'ouvrage

Objectif particulier: Les apprentis ont conscience de l'importance d'une administration appropriée à la profession et compréhensible au bureau et sur le chantier. Ils sont capables d'effectuer consciencieusement les tâches administratives liées au déroulement du chantier.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.2.10.4	Je gère la correspondance courante en respectant les règles qui s'y appliquent. (C3)_T		
1.2.10.5	Je participe à des discussions et j'établis des procès-verbaux des décisions prises. (C4)_T		

1.2.10.6	Je contrôle des offres et j'établis des comparaisons simples d'offres. (C4)_T		
1.2.10.11	Je contrôle les documents reçus et vérifie qu'ils sont conformes. (C4)_T		
1.2.10.12	Je procède à l'archivage de dossiers et données avec système et précision. (C3)_T		

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.5 Approche et action axées sur la qualité
- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.3 Capacité à communiquer

1.2.11 Informatique

Objectif particulier: Les apprentis reconnaissent l'importance des technologies d'information et de communication et acquièrent des connaissances informatiques générales et spécifiques à la profession. Ils les utilisent efficacement dans leur domaine d'activité.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.2.11.1	Je décris les logiciels internes à l'entreprise et j'en explique les applications à l'aide d'exemples. (C2)_T		
1.2.11.2	J'utilise les logiciels internes à l'entreprise dans les règles de l'art. (C3)_T	Je décris les logiciels spécifiques à la profession et j'en explique les applications à l'aide d'exemples. (C2)_p_t	
1.2.11.3	Je crée des documents simples à l'aide de logiciels de traitement de texte et de traitement d'image, ainsi que de tableur. (C3)_T	Je crée des documents simples à l'aide de logiciels de traitement de texte et de présentation, ainsi que de tableur. (C3)_K_c	
1.2.11.4	Je nomme et j'utilise les différents supports destinés à l'échange et l'acquisition de données et j'en nomme les risques. (C3)_T		

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.2.11.5	Je numérise, structure et intègre des données de tiers et poursuis leur élaboration. (C5)_T		
1.2.11.6	Je crée de façon autonome une structure de classement et l'explique à une tierce personne. (C5)_T		
1.2.11.7	Je nomme les risques des applications informatiques et je prends les mesures de protection nécessaires. (C4)_T		

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.2 Méthodes de résolution de problèmes
- 2.6 Technologies d'information et de communication
- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.3 Capacité à communiquer

1.3 Visualisation

Objectif général: Les dessins, plans, croquis et maquettes sont des moyens essentiels afin de saisir, représenter et communiquer des faits en deux et trois dimensions. C'est pourquoi les apprentis sont capables d'appliquer les techniques de projet et de représentation spécifiques à leur profession de manière ciblée et interdisciplinaire et de concevoir des maquettes. Ils visualisent ainsi leurs travaux pour permettre la poursuite de leur élaboration.

1.3.1 Dessin de plans

Objectif particulier: Les apprentis sont conscients de l'importance du dessin correct des plans. Ils sont capables d'appliquer correctement et de manière autonome des modes de représentation spécifiques à leur profession à plusieurs échelles et avec différentes techniques.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.3.1.1	J'utilise les matériels et appareils de dessin dans les règles de l'art et en fonction de la situation. (C3)_T	J'utilise les matériels et appareils de dessin dans les règles de l'art. (C3)_T	
1.3.1.2	J'applique les normes et recommandations pour l'établissement de plans. (C3)_T	J'applique les normes et recommandations pour l'établissement de plans. (C3)_T	Je transpose les normes et recommandations pour l'établissement de plans à des études de cas. (C3)_G_p_t
1.3.1.3	Je nomme les éléments de base de la structure d'un plan et j'applique la systématique des échelles de représentation à tous les niveaux du projet. (C3)_T		Je nomme les éléments de base de la structure d'un plan et j'applique la systématique des échelles de représentation. (C3)_T
1.3.1.4	J'établis des plans à différentes échelles et avec différentes techniques de présentation sur la base de croquis et de consignes. (C5)_T		
1.3.1.6			J'établis de façon autonome des plans qui documentent les résultats de l'inventaire effectué. J'explique les plans à l'aide d'un descriptif simple. (C5)_t

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.5 Approche et action axées sur la qualité
- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité

1.3.2 Lecture de plans

Objectif particulier: Les apprentis sont conscients de l'importance d'une lecture attentive des plans. Ils sont capables de lire, d'interpréter correctement et de communiquer des plans propres à leur champ professionnel en toute autonomie.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.3.2.1	Je connais le contenu et les signatures des cartes nationales et les différents types de cartes. (C1)_c_t_p	Je connais le contenu et les signatures des cartes nationales et les différents types de cartes. (C1)_c_t_p	Je connais le contenu et les signatures des cartes nationales et les différents types de cartes. (C1)_t
1.3.2.2	Je lis des plans de la discipline concernée et j'en explique les contenus aux différentes phases. (C3)_T	Je lis des plans de la planification du territoire et de la construction et j'en explique les contenus. (C2)_T	Je lis des plans du champ professionnel et j'en explique les contenus pour les différentes phases du projet. (C4)_T
1.3.2.3	J'analyse des plans d'inventaire, conceptuels, directeurs et d'affectation. (C4)_t_p	Je lis et j'interprète des plans d'inventaire, conceptuels, directeurs et d'affectation. (C4)_t_p	

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.5 Approche et action axées sur la qualité

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.3 Capacité à communiquer

1.3.3 Dessins à main levée, esquisses techniques et croquis

Objectif particulier: Les apprentis ont conscience de l'importance de savoir dessiner à main levée, ainsi que de dessiner des esquisses techniques et des croquis comme instrument de travail quotidien. Ils développent et visualisent ainsi de manière adéquate et autonome des idées pour la construction, l'aménagement et la planification. L'observation intensive leur permet de développer eux-mêmes leurs capacités de représentation et d'abstraction.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.3.3.1	J'utilise différents outils de dessins et techniques de représentation pour le dessin à main levée. (C3)_T	J'utilise différents outils de dessins et techniques de représentation pour le dessin à main levée. (C3)_T	J'utilise différents outils de dessins et techniques de représentation pour le dessin à main levée. (C3)_t_p
1.3.3.2		J'utilise les techniques d'ombre simples lors du dessin à main levée (C3)_K	
1.3.3.3	Je maîtrise la représentation de lumières, structures et couleurs et j'applique ces possibilités de présentation pour les dessins à main levée. (C3)_K	Je maîtrise la représentation de lumières et d'ombres, structures et couleurs et j'applique ces possibilités de présentation pour les dessins à main levée. (C3)_K	J'applique la représentation de lumières et d'ombres, structures et couleurs comme possibilité de présentation dans des exercices de dessin. (C3)_K
1.3.3.5	J'esquisse des éléments de construction, des bâtiments dans leur environnement et des intérieurs simples d'après la nature et à partir de plans. (C3)_T	J'esquisse des éléments de construction, des bâtiments dans leur environnement et des intérieurs simples d'après la nature et à partir de plans. (C5)_i_p_a_t	Je fais des esquisses de parties de construction, de bâtiments et d'éléments paysagers. (C5)_t_p
1.3.3.6		Je réalise des esquisses d'espaces extérieurs et intérieurs simples. (C5)_t	
1.3.3.7	Je réalise sur place dans le cadre d'un relevé un plan à main levée. (C3)_K		

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.2 Méthodes de résolution de problèmes
- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité

1.3.4 Dessins perspectifs et projectifs

Objectif particulier: Les apprentis reconnaissent l'importance de perspectives et de projections dans leur profession. Ils sont capables d'appliquer les méthodes et types de représentation du dessin perspectif et projectif de manière conventionnelle et/ou avec des outils de DAO.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.3.4.1	J'utilise la perspective de manière ciblée. (C3)_T	J'applique le mode opératoire pour la construction de perspectives (perspective de manière ciblée. (C3)_T	
1.3.4.2	J'applique des perspectives parallèles. (C3)_T	J'applique les formes de représentation de l'axonométrie. (C3)_T	
1.3.4.4	J'applique des constructions d'ombres simples. (C3)_a_t	Je réalise des constructions d'ombres simples. (C3)_a_t	

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.3 Capacité à communiquer

1.3.5 Création et composition

Objectif particulier: Les apprentis ont conscience des possibilités en matière de création et de composition et en appliquent les moyens de manière adéquate et ciblée dans leur domaine d'activité.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.3.5.1	J'applique les bases et notions élémentaires de la typographie et de la mise en page. (C3)_K	Je décris les bases et notions élémentaires de la typographie et de la mise en page. (C2)_K	
1.3.5.3	J'établis des concepts simples de matières et de couleurs et je les explique. (C3)_K_a	J'explique des concepts simples de matières et de couleurs. (C2)_a_K	
1.3.5.4		J'applique les règles de la théorie des couleurs. (C3)_a_K	

2. Compétences méthodologiques

- 2.2 Méthodes de résolution de problèmes
- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité

1.3.6 Maquette

Objectif particulier: Les apprentis sont capables de réaliser des maquettes d'étude de manière autonome et dans les règles de l'art, sur la base de plans et d'esquisses, et ce à différentes échelles et en des matières variées.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.3.6.1	Je définis l'utilité d'une maquette et je réalise cette dernière dans les règles de l'art. (C2)_K_a	Je définis l'objectif et l'effet d'une maquette à réaliser. (C2)_T	
1.3.6.2	J'utilise les bons outils et des matières appropriées. (C3)_K_a	J'ai recours aux bons outils et j'emploie des matières appropriées. (C3)_K	

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.3.6.3		Je réalise des maquettes d'étude à différentes échelles. (C5)_K	

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.2 Méthodes de résolution de problèmes
- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

1.3.7 Dessin assisté par ordinateur (DAO)

Objectif particulier: Les apprentis reconnaissent l'importance et les possibilités d'application du DAO et s'en servent dans les règles, en adéquation avec le champ professionnel et de façon autonome.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.3.7.1	Je décris le sens et la composition d'un plan DAO et je suis capable d'organiser un dessin selon les structures imposées. (C3)_T	Je démontre la structure des niveaux de dessin d'un plan de DAO et j'organise un dessin selon des structures imposées. (C3)_c_K	Je décris le sens et la composition d'un plan DAO et je suis capable d'organiser un dessin selon les structures imposées. (C3)_c_t
1.3.7.2	Je réalise des dessins DAO en corrélation avec la situation et de manière ciblée. (C5)_T	Je nomme les domaines d'application du DAO dans mon champ professionnel et je suis capable de les expliquer à l'aide d'exemples. (C2)_K	
1.3.7.3	J'utilise les structures de données normalisées dans les règles de l'art. (C3)_c_K		
1.3.7.4	Je nomme les formats usuels dans la branche pour l'échange de données entre logiciels de dessin et les applique de manière adéquate. (C3)_T		
1.3.7.5	J'explique les notions de base et les domaines d'application du SIG. (C2)_p_t	J'énumère les notions de base et les domaines d'application du SIG. (C2)_c_p_t	
1.3.7.6	J'exploite des données spatiales à l'aide de SIG. (C5)_t		

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.5 Approche et action axées sur la qualité
- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Apprentissage tout au long de la vie

1.3.8 Présentation et documentation

Objectif particulier: Les apprentis sont familiarisés avec les formes courantes de présentation et de documentation et les appliquent verbalement et par écrit dans une forme plaisante.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.3.8.1	J'applique des formes de présentation et de documentation simples. (C3)_T	J'applique des formes de présentation et de documentation simples. (C3)_T	J'applique des formes de présentation et de documentation simples. (C3)_t
1.3.8.2	J'ai recours au traitement d'image, à l'animation et au DAO comme partie intégrante d'une présentation. (C3)_a_K	J'explique le traitement d'image, l'animation et le DAO comme partie intégrante d'une présentation. (C2)_K	
1.3.8.4	Je réalise une mise en page adaptée au projet et au client pour la documentation. (C5)_K		

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.5 Approche et action axées sur la qualité

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.3 Capacité à communiquer

1.4 Unités d'approfondissement

Objectif général: Afin de tenir compte de la dynamique et des changements des exigences dans le champ professionnel, des connaissances approfondies et des capacités particulières sont d'une grande importance pour les orientations spécifiques.

Les apprentis acquièrent au cours des unités d'approfondissement (à expliquer dans les détails) des contenus de formation nouveaux et supplémentaires, qu'ils apprennent au cours de travaux de projet interdisciplinaires. Ces contenus complètent des domaines de formation importants du champ professionnel de la planification du territoire et de la construction. Une base essentielle pour l'engagement dans des projets spécifiques et pour la formation continue est ainsi offerte.

1.4.3 Composition (et création)

Objectif particulier: Les apprentis sont motivés à acquérir des contenus supplémentaires en matière de composition et création issus de la pratique et à se préparer à la formation professionnelle continue. Ils s'intéressent à l'application de nouveaux aspects de la création et d'idées novatrices, ils approfondissent l'étude du patrimoine de l'histoire culturelle, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.4.3.5		J'applique des moyens de dessin et de présentation élargis (y compris réalisation de maquettes). (C3)_T	

2. Compétences méthodologiques

- 2.2 Méthodes de résolution de problèmes
- 2.5 Approche et action axées sur la qualité
- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité

1.4.4 Architecture paysagère

Objectif particulier: Les apprentis reconnaissent l'importance de faire un état des lieux ainsi que d'un inventaire de la nature et du paysage dans le domaine de l'architecture paysagère. Ils comprennent les processus de travail et appliquent différentes techniques de représentation pour leur travail. Ils utilisent à cet effet le Système information géographique (SIG) dans les règles de l'art.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.4.4.6		J'applique les bases du paysagisme correctement dans un exemple simple. (C3)_t	
1.4.4.7		J'analyse le cadre de vie avec ses principaux types d'usage à l'intérieur et à l'extérieur d'une agglomération. (C4)_t	

2. Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail
- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité

1.4.7 Urbanisme (utilisation des sols, urbanisation et circulation)

Objectif particulier: Les apprentis reconnaissent l'importance et l'utilité des plans directeurs et plans d'affectation. Ils appliquent leurs connaissances de bases dans les règles de l'art pour des exemples simples en tenant compte des aspects écologiques.

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.4.7.1	J'applique les bases des plans directeurs et plans d'affectation dans les règles de l'art dans un exemple simple. (C3)_t	J'applique les bases du plan directeur dans les règles de l'art dans un exemple simple. (C3)_t	

	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
1.4.7.2	J'évalue les bases de l'aménagement de l'espace routier dans les règles de l'art dans un exemple simple. (C3)_t	J'applique les bases de l'aménagement de l'espace routier dans les règles de l'art dans un exemple simple. (C3)_t	
1.4.7.3		J'applique les bases des plans d'affectation dans les règles de l'art dans un exemple simple. (C3)_t	

2. Compétences méthodologiques

- 2.7 Techniques de présentation et de documentation

3. Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité

2 Compétences méthodologiques

Afin d'acquérir des connaissances et du savoir-faire et de les appliquer en fonction de la situation, l'apprenti doit disposer, en plus des compétences professionnelles, des compétences méthodologiques suivantes.

2.1	Techniques de travail	Différents travaux et mandats exigent un large éventail de techniques de travail. Afin de résoudre des problèmes spécifiques l'apprenti a recours à des techniques appropriées qui lui permettent ou facilitent la planification, l'application et la présentation compréhensible de ses travaux.
2.2	Méthodes de résolution de problèmes	L'analyse et la résolution de problèmes simples et complexes font partie du quotidien professionnel. L'apprenti acquiert donc les méthodes appropriées afin d'être capable de résoudre des problèmes de manière autonome et d'esquisser l'accès à la solution et de reconsidérer ce dernier.
2.3	Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus	Les processus de planification et de construction sont compris comme un système pluridisciplinaire et ne peuvent pas être considérés isolément. L'apprenti utilise des méthodes appropriées afin de considérer ses activités en relation avec d'autres activités et de prendre conscience de leurs effets sur le processus de planification et de construction.
2.4	Techniques d'apprentissage	Le résultat d'apprentissage est atteint, si le processus individuel d'apprentissage est soumis à une réflexion permanente et si la technique d'apprentissage est modulée en fonction. Afin d'augmenter les résultats de l'apprentissage, l'apprenti acquiert donc des techniques d'apprentissage appropriées et les applique de manière ciblée.
2.5	Approche et action axées sur la qualité	L'assurance et le développement de la qualité occupent une place de plus en plus grande et concernent donc chaque collaborateur. L'apprenti comprend donc le concept d'assurance qualité de l'entreprise et de l'école professionnelle et agit en fonction afin de contribuer efficacement au développement de la qualité au sein de l'entreprise et à l'école.
2.6	Technologies d'information et de communication	L'utilisation des moyens modernes des technologies d'information et de communication prend de plus en plus d'importance. Les apprentis en sont conscients et contribuent donc à optimiser le flux d'informations au sein de l'entreprise. Ils se procurent de manière autonome des informations relatives à leur activité professionnelle.
2.7	Techniques de présentation et de documentation	Souvent il ne suffit pas de fournir un travail et une prestation, mais il faut en plus les vendre. Le succès de l'entreprise est essentiellement déterminé par la façon dont les produits et prestations sont présentés. Les apprentis s'aperçoivent donc de l'importance des techniques de présentation et de documentation orales et écrites et les appliquent, de manière adéquate et dans l'intérêt du client.
2.8	Comportement écologique	De nos jours, le comportement écologique fait partie des réalités quotidiennes indispensables. Les apprentis sont prêts à appliquer des mesures de protection de l'environnement et à reconnaître des potentiels d'amélioration.

3 **Compétences sociales et personnelles**

Les compétences sociales et personnelles permettent aux dessinateurs de relever avec assurance et aplomb les défis dans les situations relatives à la communication et à l'équipe. Ils affermissent simultanément leur personnalité et sont prêts à s'investir dans le développement de celle-ci.

3.1	Autonomie et responsabilité	Les apprentis sont co-responsables de l'optimisation des processus de gestion et de la qualité du travail. Ils sont donc prêts à prendre des décisions de manière autonome et à agir consciencieusement.
3.2	Apprentissage tout au long de la vie	Les changements fulgurants sont omniprésents. Des adaptations en fonction des changements fréquents des besoins et conditions s'avèrent indispensables. Les apprentis en sont conscients et sont prêts à acquérir en permanence de nouvelles connaissances et savoir-faire et à se préparer à apprendre tout au long de la vie. Ils sont ouverts aux innovations, participent avec des réflexions créatives à leur conception et aux changements, renforcent leur propre potentiel sur le marché du travail ainsi que leur personnalité.
3.3	Capacité à communiquer	La communication marque le quotidien professionnel. La communication adaptée au destinataire et à la situation se trouve donc au centre de toute activité. Les apprentis se distinguent par leur franchise et leur spontanéité. Ils sont ouverts à la discussion, comprennent les règles d'une communication verbale et non verbale réussie et les appliquent avec assurance.
3.4	Capacité à gérer des conflits	Dans le quotidien professionnel, les opinions et intérêts divergents ne sont pas rares. Les apprentis réagissent de façon calme et réfléchi aux situations conflictuelles. Ils font face au conflit, acceptent des points de vue divergents, discutent en se limitant aux faits et recherchent des solutions constructives.
3.5	Aptitude au travail en équipe	L'aptitude au travail en équipe est une nécessité primordiale dans la planification de la construction. Afin de pouvoir travailler de manière productive au sein d'une équipe, l'apprenti applique les règles du comportement constructif au travail en équipe.
3.6	Résistance au stress	Pour satisfaire les différentes exigences, il faut déployer des efforts psychiques et cognitifs. Les apprentis sont capables de gérer des charges en reconnaissant les difficultés réelles et les affrontent de manière calme et réfléchi. Ils gardent une vue d'ensemble.

Partie B

Tableau des leçons

Dessinatrice CFC / Dessinateur CFC dans le champ professionnel Planification du territoire et de la construction Orientation Planification du territoire

Le nombre des leçons et leur répartition selon les thèmes de l'enseignement professionnel sont à respecter obligatoirement. Des divergences sont uniquement possibles après concertation préalable avec les autorités compétentes et l'organisation du monde du travail.

Recommandations:

- Des cours interdisciplinaires sont à rechercher dans la mesure où l'organisation et la didactique rendent ce choix judicieux.

Matières	1. année d'appren- tissage	2. année d'appren- tissage	3. année d'appren- tissage	4. année d'appren- tissage	Total
Matières professionnelles	520	200	200	200	1120
Notions élémentaires en mathématiques et sciences naturelles	120	40			160
Planification	280	100	140	80	600
Visualisation	120	60	60	40	280
Unités d'approfondissement				80	80
Culture générale	120	120	120	120	480
Sport	80	40	40	40	200
Total des leçons	720	360	360	360	1800

Partie C

Cours interentreprises

Dessinatrice CFC / Dessinateur CFC dans le champ professionnel Planification du territoire et de la construction Orientation Planification du territoire

1. Entité responsable

L'entité responsable des cours interentreprises est:

- l'Association des formateurs Planification du territoire et construction suisse (adf-ptc.ch), en collaboration avec les organisations professionnelles

2. Organes

Les organes des cours sont:

- a. la commission de surveillance;
- b. la commission des cours.

Les commissions se constituent elles-mêmes et se dotent d'un règlement d'organisation. Les cantons seront représentés dans la commission des cours par au moins une personne déléguée.

3. Convocation

3.1. Les prestataires des cours établissent, en accord avec les autorités cantonales compétentes, des convocations personnelles. Celles-ci sont adressées aux entreprises formatrices pour transmission aux apprentis.

3.2. La participation aux cours interentreprises est obligatoire.

3.3. Au cas où un apprenti est empêché, contre son gré (maladie ou accident certifié par un médecin), de participer aux cours interentreprises, le formateur doit communiquer sans délai la raison de l'absence au prestataire pour transmission à l'autorité cantonale.

4. Date, durée et matières principales

12 journées de 8 heures

Cours	Réalisation	Durée	Matières	Contenus
I	1. année d'apprentissage	4 jours	Notions professionnelles élémentaires Introduction du savoir-faire professionnel élémentaire Evtl. cours sur la pratique professionnelle	Planification (aménagement du territoire, botanique, relevés et arpentage, normes; droit de la construction, de la planification et de l'environnement) Visualisation (lecture de plans, dessin à main levée, esquisse technique et croquis, dessin assisté par ordinateur DAO)

II	2. et/ou 3 ^{ème} année d'apprentissage	4 jours	Savoir-faire spécifique à la profession, approfondissement et application Approfondissement des connaissances dans l'environnement des entreprises Evtl. cours sur la pratique professionnelle	<p>Notions élémentaires en mathématiques et sciences naturelles (écologie, écologie et biologie dans le domaine de la construction)</p> <p>Planification (culture de la construction, infrastructure, aménagement du territoire, relevés et arpentage, normes; droit de la construction, de la planification et de l'environnement)</p> <p>Visualisation (lecture de plans, dessin à main levée, esquisse technique et croquis)</p>
III	3. année d'apprentissage	4 jours	Compléter le savoir-faire et les connaissances professionnels Traiter un projet sur les sujets provenant du champ professionnel de la planification du territoire et de la construction dans son ensemble.	<p>Planification (culture de la construction, infrastructure, aménagement du territoire, relevés et arpentage, normes; droit de la construction, de la planification et de l'environnement)</p> <p>Visualisation (dessin de plans, dessin à main levée, esquisse technique et croquis, présentation et documentation)</p>

Partie D

Procédures de qualification

Dessinatrice CFC / Dessinateur CFC dans le champ professionnel Planification du territoire et de la construction Orientation Planification du territoire

1. Organisation

La procédure de qualification se déroule dans une entreprise formatrice, dans une autre entreprise appropriée ou dans une école professionnelle. L'apprenti aura un poste de travail et les équipements requis en parfait état à sa disposition. La convocation à l'examen indiquera les matériels à apporter par l'apprenti.

2. Secteurs de qualification

2.1 Travail pratique

Dans ce secteur de qualification, les examinateurs vérifient si les objectifs évaluateurs dans l'entreprise et dans les cours interentreprises ont été atteints. Le secteur de qualification comprend:

Travail pratique individuel (TPI) d'une durée de 40 à 120 heures

Les conditions cadre ainsi que les directives relatives aux problèmes à poser, à la réalisation et à l'évaluation sont à consulter dans le «Guide des travaux pratiques individuels (TPI) dans le cadre de l'examen diplômant dans la procédure de qualification de la formation professionnelle de base» de l'OFPT ainsi que du «Guide pour la procédure de qualification Dessinatrice / Dessinateur CFC.

ou

Travail pratique prescrit (TPP) d'une durée de 15 heures

Pos. 1	Exécution du travail en fonction des besoins et de la situation
Pos. 2	Relations en matière d'aménagement du territoire, écologie, durabilité
Pos. 3	Visualisation et présentation

2.2 Connaissances professionnelles

Dans ce secteur de qualification il sera vérifié pendant 4 heures par écrit si les objectifs évaluateurs de l'enseignement professionnel ont été atteints.

Pos. 1	Notions élémentaires en mathématiques et sciences naturelles
Pos. 2	Planification
Pos. 3	Visualisation

2.3 Connaissances générales

L'examen de diplôme du secteur de qualification Connaissances générales est réglementé par l'OFPT sur les exigences minimales de connaissances générales dans la formation professionnelle de base.

3. Note d'expérience

La note d'expérience est calculée à partir des notes semestrielles obtenues dans l'enseignement professionnel.

4. Evaluation

La norme réglementant la réussite, le calcul des notes et leur pondération dépendent de l'ordonnance sur la formation.

Autorisation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation pour dessinatrices CFC / dessinateurs CFC dans le champ professionnel Planification du territoire et de la construction entre en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

Berne, le 2 septembre 2009

	l'Association	Président
bbv-rbp.ch	Berufsbildnerverein Raum- und Bauplanung Schweiz	Rolf Schoch
SIA	Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein	Daniel Kündig
UNIA	UNIA	Andreas Rieger Hansruedi Scheidegger
SE - STV	Swiss Engineering STV Schweizerischer Technischer Verband	Mauro Pellegrini
BSA	Bund Schweizer Architekten	Paul Knill
VSA	Verband Schweizer Abwasser und Gewässerschutzfachleute	Martin Würsten
LV-IBZ	Lehrmeistervereinigung Innenausbauzeichner	Markus Schumacher
VSI.ASAI	Vereinigung Schweizer Innenarchitekten/architektinnen	Benedikt Wyss
BSLA FSAP	Bund Schweizer Landschaftsarchitekten/innen	Brigitte Nyffenegger
FSU	Fachverband Schweizer RaumplanerInnen	Martin Eggenberger
VSSM	Verband Schweizer Schreiner- meister und Möbelfabrikanten	Ruedi Lustenberger

Ce plan de formation est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie conformément à l'article 10 alinéa 1 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle élémentaire pour les **Dessinatrice CFC / Dessinateur CFC dans le domaine Planification du territoire et de la construction** du 28 septembre 2009.

Berne, le 28 septembre 2009

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

La directrice:

Dr. Ursula Renold

Annexe

Liste des documents requis pour la mise en oeuvre de la formation professionnelle initiale
Dessinatrice CFC / Dessinateur CFC dans le champ professionnel Planification du territoire et de la construction

Documents	Diffusion
Ordonnance sur la formation professionnelle initiale avec certificat fédéral de capacité du	<ul style="list-style-type: none"> - Par voie électronique: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie www.bbt.admin.ch - Version imprimé: Office fédéral des constructions et de la logistique, www.bundespublikationen.admin.ch
Plan de formation du	<ul style="list-style-type: none"> - Association des formateurs Planification du territoire et construction suisse, www.adf-ptc.ch
Plan d'études école professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - constructa Société suisse des enseignants dans le domaine de la planification du territoire et de la construction, www.constructa.ch
Plan d'études cours interentreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Association des formateurs Planification du territoire et construction suisse, www.adf-ptc.ch
Dossier de formation (directive)	<ul style="list-style-type: none"> - Association des formateurs Planification du territoire et construction suisse, www.adf-ptc.ch - Centre suisse de services formation professionnelle, www.sdbb.ch
Rapport de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Centre suisse de services formation professionnelle, www.sdbb.ch
Directive sur les travaux pratiques individuels (TPI) du 22 octobre 2007	<ul style="list-style-type: none"> - Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, www.bbt.admin.ch
Directive sur les procédures de qualification	<ul style="list-style-type: none"> - Association des formateurs Planification du territoire et construction suisse, www.adf-ptc.ch
Feuille des notes pour les procédures de qualification	<ul style="list-style-type: none"> - Association des formateurs Planification du territoire et construction suisse, www.adf-ptc.ch - Centre suisse de services formation professionnelle, www.sdbb.ch
Modèle de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Association des formateurs Planification du territoire et construction suisse, www.adf-ptc.ch
Notice sur les normes en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> - Association des formateurs Planification du territoire et construction suisse, www.adf-ptc.ch
Règlement d'organisation des cours interentreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Association des formateurs Planification du territoire et construction suisse, www.adf-ptc.ch